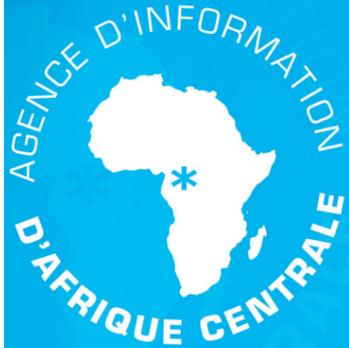
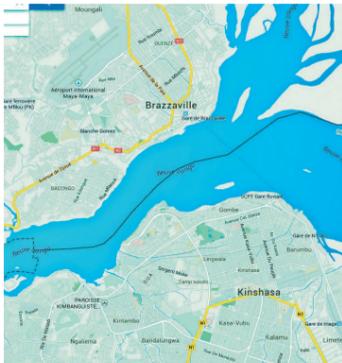


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4285 - MARDI 5 JUILLET 2022

## GUERRE DE L'EST

# Les Fardc maintiennent la pression sur le M23

La pression est constamment maintenue sur la coalition RDF-Mouvement terroriste M23, les ADF/MTM ainsi que sur d'autres groupes armés actifs dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, à en croire le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières qui s'exprimait lors du Conseil des ministres du 1er juillet dernier.

D'après ce membre du gouvernement, les opérations menées actuellement par les Forces armées de la république démocratique du Congo (Fardc) visent à anéantir la capacité de nuisance des groupes terroristes et autres forces négatives dans ces deux provinces.

Page 2



Des éléments des FARDC au front. DR

## INFRASTRUCTURES

### La modernisation de l'aéroport de Ndolo en marche



Des aéronefs sur la piste de l'aéroport de Ndolo

L'aéroport national de Ndolo est, depuis le 2 juillet, doté d'une piste d'atterrissage rénovée d'une longueur de plus de 1600 m. C'est le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui a procédé personnellement à la cérémonie inaugurale, mais aussi au lancement des travaux de modernisation de cette aéro-

gare confiés à l'entreprise, M. Forrest. Construit en 1924, l'ouvrage est de type civil et militaire utilisé actuellement pour des aéronefs légers de 15 000 kg maximum, suite à la catastrophe aérienne survenue le 8 janvier 1996 ayant entraîné la mort de près de trois cents kinois.

## ELIMINATOIRES MONDIAL DE BASKETBALL

### La RDC bat le Sénégal à Alexandrie



Une séquence du match RDC-Sénégal

Les Léopards basketball messieurs se sont imposés, le 2 juillet, devant les Lions de la Teranga du Sénégal par 72 points à 60, en deuxième journée de la deuxième fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde de la spécialité, prévue simultanément

en Indonésie, aux Philippines et au Japon, en août 2023. Avec ses deux victoires dans le groupe D avec l'Egypte, le Sénégal et le Kenya, la RDC est déjà qualifiée pour la troisième et dernière fenêtre.

Page 5



Des prisonniers en milieu carcéral

## DROITS DE L'HOMME

### La FBCP préoccupée par la surpopulation carcérales dans le pays

Dans un rapport sur le monitoring de la Prison centrale de Makala et la prison militaire de Ndolo, publié le 2 juillet, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) s'est dite inquiète de la surpopulation carcérale constatée à travers le pays.

Cette ONG de défense des droits de l'homme a

lancé un SOS en faveur des prisonniers et détenus préventifs, qui sont en danger à cause de la surpopulation carcérale, notamment à l'ex-prison centrale de Makala dont l'effectif est bien au-delà du seuil tolérable.

Page 3

## KINSHASA

# De nouvelles résidences pour officiers supérieurs des Fardc

Les officiers supérieurs et généraux des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) ont désormais leur quartier, ou mieux une nouvelle cité de résidence, situé à une trentaine de kilomètres du centre-ville de Kinshasa, dans sa périphérie est.



Quelques villas pour hauts officiers de l'armée

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a remis symboliquement, le 2 juillet, les trente premières villas sorties de terre et prêtes à accueillir les premiers occupants. Il s'agit du « Pool Malebo » qui est un projet du gouvernement initié en 2016 mais dont les travaux s'étaient arrêtés en 2018, faute de financement. En janvier dernier, sur instruction du chef de l'Etat, le gouvernement, à travers le ministère de la Défense nationale, a relancé ce projet avec le même partenaire, à savoir Congo international investment group.

En l'espace de six mois, le partenaire

a réussi à rendre viable une trentaine de villas sur les cent quatre-vingt-dix attendues. « Ce résultat ne constitue que les prémices du projet, lequel va s'étendre sur les cinq prochaines années », a précisé le ministre de la Défense nationale, Gilbert Kabanda Kurhenga, qui a ajouté qu'« au-delà de la sphère des officiers généraux et supérieurs, le projet couvrira également les besoins en logement de tous les officiers et sous-officiers de carrière ». Chaque occupant devrait consentir à hauteur de 35% du coût de chaque villa.

Alain Diasso

## GUERRE À L'EST

# Les Fardc continuent de maintenir la pression sur le M 23

La situation sécuritaire du pays reste encore dominée par la poursuite des opérations militaires menées par les Forces armées de la République démocratiques du Congo (Fardc), visant à anéantir la capacité de nuisance des groupes terroristes et autres forces négatives, notamment dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Cordonnées par le commandant suprême des Fardc et de la police nationale congolaise, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, les opérations de retablissement de l'ordre dans l'est du pays se déroulent plutôt bien. Chaque jour qui passe, les éléments de l'armée nationale ne cessent de renforcer leurs positions en gagnant de plus en plus d'espace dans le camp ennemi.

C'est, en tout cas, ce qui ressort du soixantième conseil des ministres tenu le 1er juillet à la Cité de l'Union africaine. A en croire le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Daniel Asselo Okito Wankoy, qui est intervenu - à titre d'information - à ce sujet, la pression est constamment maintenue sur la coalition RDF-Mouvement terroriste M23, les ADF/MTM ainsi que sur d'autres groupes armés actifs dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Ce qui augure de belles perspectives quant au dénouement, en faveur de la RDC, de cette guerre d'agression qui lui est injustement imposée.

Parlant de l'administration du territoire, le vice-Premier ministre chargé de la Sécurité a fait état de quelques faits d'actualité qui continuent, aujourd'hui encore, à focaliser les attentions. Il s'agit, en l'occurrence, des vibrants hommages rendus par tout le peuple congolais au héros national, Patrice-Emery Lumumba, premier Premier ministre du pays, dont la dépouille, ramenée il y a peu, a été inhumée à la Place Échangeur, désormais Mémorial Lumumba, le 30 juin, en présence des présidents Félix-Antoine Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso de la République du Congo. A cela s'ajoutent les réactions en sens divers de la population, consécutives au récent acquittement de Vital Kamerhe, président du parti politique Union pour la nation congolaise et ancien directeur de cabinet du président de la République.

Enfin, le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur n'a pas manqué de mettre une emphase particulière sur les velléités de fragilisation décelées dans le chef des ennemis du peuple à travers notamment la reprise d'actes d'instabilité au sein des institutions provinciales, à savoir celles du Haut-Katanga, de la Tshopo, de la Mongala, du Kasai central, du Tanganyika et du Bas-Uele. Après audition, le conseil a pris acte de cette note d'information.

A.D.

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

### ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonzo

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## DROITS DE L'HOMME

# La FBCP préoccupée par la surpopulation carcérale

Dans un rapport sur le monitoring de la Prison centrale de Makala (PCM) et la Prison militaire de Ndolo (PMN), publié le 2 juillet, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) s'est dite inquiète de la surpopulation carcérale constatée. Elle a lancé un SOS en faveur des prisonniers et détenus préventifs qui sont en danger à cause de cette surpopulation.

Parlant de la PCM, ex-Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, la FBCP fait savoir qu'elle a été construite par l'ancienne colonie belge pour une capacité d'accueil de 1 500 détenus. Aujourd'hui, indique-t-elle, l'effectif général de cette prison est de 9 012 détenus parmi lesquels 2 045 seulement sont condamnés et 4 567 en attente de jugement dans les cours et tribunaux ; le reste étant à la disposition des parquets.

Elle fait, en outre, savoir que malgré que la PCM a libéré plus de 300 prisonniers en juin dernier en rapport avec l'ordonnance de grâce présidentielle prise en 2021, les effectifs des détenus préventifs et prisonniers restent toujours au-delà du seuil acceptable.

Quant à la PMN, la FBCP rappelle qu'abandonnée par l'Etat congolais, cette institution pénitentiaire a été réhabilitée par les Pays-Bas à travers leur ambassade à Kinshasa. Pour une capacité d'accueil de 500 détenus, la PMN en compte à ce jour 2 300. Cette fondation relève également que les deux prisons de la ville de Kinshasa se trouvent près des lieux d'habitation. Rappelant la tristement célèbre évasion du 17 mai 2017, elle indique que malgré le nombre élevé des morts lors de cette opération que le gouvernement avait attribuée aux adeptes de Bundu dia Kongo, le mouvement de Zacharie Badiengila dit Né Muanda Nsemi, les enquêtes sur cet incident sont restées lettres mortes. La lenteur dans la procédure judiciaire

La FBCP fait aussi état du pro-

blème des jugements qui demeure un tabou et reste très compliqué. « Certains hauts magistrats appelés à prêcher par l'exemple font eux-mêmes le contraire », souligne-t-elle. Elle indique que selon la loi en vigueur en cette matière, la durée de prononcé du jugement d'un dossier pénal est fixée à quinze jours et celle d'une affaire civile à trente et, en cas de report, les deux parties doivent être notifiées pour cela. Elle regrette que beaucoup de magistrats ne respectent pas cette disposition de la loi. « Parfois, les prononcés des jugements peuvent intervenir dans les six mois, un an, deux ans, voire plus. Parfois aussi classés sans suite », ajoute-t-elle.

Pour cette organisation non gouvernementale, dans ce contexte, la procédure des détentions devient arbitraire ou irrégulière. « Si la loi est respectée à la loupe, le détenu dont il est question devrait en principe faire l'objet d'une libération », fait-elle savoir.

## Plusieurs morts dues aux maladies

La FBCP signale que la PCM a enregistré des morts dues aux maladies infectieuses dans les pavillons 6, 7 et 10. Selon elle, au mois de mars il y a eu 62 décès ; au mois d'avril 33 ; en mai 18 et en juin 9 décès. Elle fait aussi remarquer la baisse sensible des tracasseries sur les visiteurs et les prisonniers par certains agents des services pénitentiaires de la PCM.

Tablant sur les conditions de travail des employés péniten-



Des détenus dans leur dortoir à la prison centrale de Makala

taires, la FBCP, qui rappelle qu'avant le départ de l'ancien ministre de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Thambwe Mwamba, avait engagé certains agents avec matricules au grade de directeur dans les prisons, les parquets, les greffes ainsi que dans les cours et tribunaux, fait savoir qu'il y a à ce jour à la PCM 450 agents non-salariés. « Voilà ce qui est à la base de toutes les tracasseries observées sur les visiteurs et prisonniers », se convainc-t-elle.

## Une amélioration des conditions de vie

La FBCP a, par ailleurs, relevé une amélioration de la qualité de vie dans ces institutions pénitentiaires. « Le directeur de la PCM a informé la délégation de la FBCP que la réduction des décès est liée à la qualité de la nourriture et des soins médicaux administrés. Il a, en outre, ajouté que cela ne suffisait pas et qu'il fallait absolument lutter pour le désengorgement de ladite prison car, l'étouffement est à la base de la mort de plu-

sieurs détenus », précise-t-elle, souhaitant travailler avec les organisations des droits de l'homme disponibles afin de réduire le nombre des détenus à la PCM.

Au nombre de recommandations de son rapport, la FBCP attend du chef de l'Etat la réforme de la justice et la prise des sanctions très sévères à l'égard de certains indisciplinés sans distinction d'appartenance de province, d'ethnie, de couleur, de fonctions, grades ou autre. Il est également demandé au président de la République de déplacer à d'autres endroits, loin des habitations, la PCM et celle de Ndolo.

Elle exhorte le ministre d'Etat en charge de la Justice à mettre la pression sur les magistrats pour prononcer les jugements dans le délai légal ; à augmenter les primes des agents des services pénitentiaires ; à régulariser la situation des agents recrutés avec matricules sans salaire ni prime. La FBCP lui recommande également de faciliter la formation professionnelle ; d'aider le chef de l'Etat à sanctionner certains magistrats véreux et indisciplinés ; de construire de nouveaux bâtiments carcéraux et de réhabiliter certains autres vétustes.

Au Conseil supérieur de la magistrature et à l'Inspectorat judiciaire, cette association rappelle leurs devoirs constitutionnels, notamment la prise de sanctions contre les magistrats véreux et indisciplinés et à les révoquer, selon les cas.

Lucien Dianzenza

## PROCÈS BUKANGA-LONZO

# Une audience publique prévue le 11 juillet

Le greffier en chef de la Cour de cassation, Albert Tamba Tsana, a saisi le procureur général près cette haute cour pour lui transmettre l'exploit dans l'affaire ministère public contre Augustin Matata Ponyo et consorts.

Dans un document daté du 21 juin, en effet, Albert Tamba Tsana a dit faire parvenir, en annexe, « des citations à faire notifier au prévenu Matata Ponyo pour l'audience publique du 11 juillet 2022 », le greffe de la Cour de cassation n'ayant plus d'agent ayant la qualité d'huissier et le greffier ne pouvant procéder à la citation qu'à partir de son bureau. Il indique, par ailleurs, que cette action est conforme à la note circulaire n°001 du 7 décembre 2010 portant directives d'installation et d'exercice de la profession d'huissier de justice.

Rappelons que la Cour de cassation a entamé, le 13 juin, le procès contre l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo, poursuivi pour avoir dissimulé, selon le Parquet près cette cour, plus de 200 millions de dollars américains dans la gestion du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

A la première audience, deux de ses coaccusés, l'ancien directeur général du Fonds de promotion de l'industrie, Patrice Kitebi, et le gérant de la société Africom, Grobler Christo, avaient comparu physiquement devant la barre.

La composition avait décidé de renvoyer la cause au 11 juillet, après avoir constaté l'absence du sénateur qui, selon ses avocats, n'a pas été atteint par l'organe de la loi.

L.D.



La lettre du greffier en chef au procureur près la Cour de cassation

## BANQUE MONDIALE

## Un appui budgétaire à la RDC 17 ans après

La République démocratique du Congo (RDC) vient de bénéficier de 250 millions de dollars américains de la Banque mondiale (BM). Selon le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, le dernier appui budgétaire de l'institution financière internationale au pays remonte à 2005.

La décision quelque peu « historique » n'est pas passée inaperçue dans les plus hautes sphères de l'État. En effet, au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres du 1er juillet, le sujet a reçu une attention particulière des membres du gouvernement. En présence du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, l'argentier national, Nicolas Kazadi, a annoncé officiellement la nouvelle à ses collègues. La BM, a-t-il expliqué, a accordé au pays un appui

budgétaire de l'ordre de 250 millions de dollars américains sous forme de don. « La Banque mondiale est de très loin le plus grand partenaire et nous sommes heureux de pouvoir orienter ces appuis dans des secteurs clés et stratégiques », a-t-il indiqué.

Ce mécanisme géré selon les procédures budgétaires propres à chaque pays ouvre la voie à un transfert des ressources d'un organisme de financement externe au Trésor public du gouvernement de la République. Par ce mécanisme, il



Nicolas Kazadi/DR

est possible à un organisme de financement d'intervenir en faveur d'un pays. Par ailleurs, la gestion du secteur

minier et la réforme des entreprises publiques ont joué un rôle clé dans la position actuelle de la BM.

Au total, le pays a signé deux accords de financement évalués à un montant global de 750 millions de dollars américains. Le second accord portant sur un financement de l'ordre de 500 millions de dollars concerne le Projet d'appui à la connectivité et au transport. Selon la ventilation retenue, 428 millions représentent un crédit à la République et 72 millions sous forme de dons. Retenons que pour les douze derniers mois, la BM a approuvé au total deux milliards de dollars américains en appui aux ambitions de la RDC.

Laurent Essolomwa

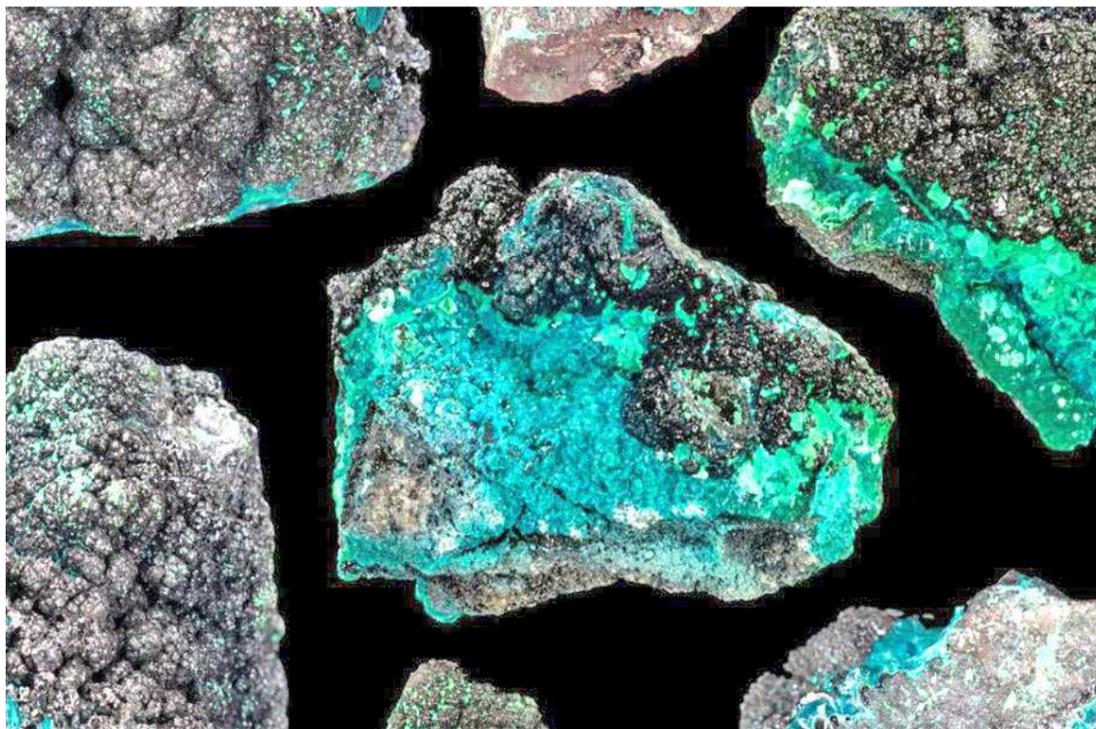
« La Banque mondiale est de très loin le plus grand partenaire et nous sommes heureux de pouvoir orienter ces appuis dans des secteurs clés et stratégiques »

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

## Un deal entre la RDC, la Zambie et le Madagascar pour le cobalt

La République démocratique du Congo (RDC), qui détient 65 % de la production mondiale du cobalt, gagnerait beaucoup en s'alliant à d'autres producteurs de la région comme la Zambie (2 %) et le Madagascar. Cette proposition de l'organisation sud-africaine SARW vise à encourager une synergie au sein des pays de l'espace SADC afin de faire face au secteur privé étranger qui exerce un monopole de fait sur ce marché très lucratif se chiffrant en centaines de milliards de dollars américains ou plus.

Il n'est un secret pour personne que le besoin en cobalt se fait de plus en plus ressentir dans plusieurs domaines d'activités, dont celui de la très stratégique industrie aéronautique très peu citée d'ailleurs dans les analyses les plus éclairées des experts africains. Tout semble indiquer que le cobalt est considéré aujourd'hui comme le « métal - solution » pour le changement climatique en raison, notamment, de son utilisation dans la fabrication des batteries pour les véhicules électriques. Si le marché existe bel et bien, l'analyse de SARW repose davantage sur la posture de l'Afrique. Actuellement, le secteur privé étranger exerce une réelle emprise sur la production mondiale de ce métal. Pourtant, en travaillant ensemble, l'organisation sud-africaine pense qu'il est possible de renverser la situation : « La RDC, la Zambie et le Madagascar doivent utiliser leur pouvoir



de production pour assurer un degré élevé d'enrichissement ou de fabrication en amont dans le continent africain », estime-t-elle.

En produisant plus de 70 % du cobalt utilisé à travers le monde, l'Afrique ne doit plus se contenter que de la fiscalité minière. Kinshasa,

on le sait, a pris l'initiative d'ériger le Centre africain d'excellence pour l'industrie des batteries. Il est, d'ailleurs, prévu la pose de la première pierre au mois de décembre prochain dans la province du Haut-Katanga. Entre temps, depuis le 24 juin, les réunions techniques

ont bien débuté au niveau des experts pour l'opérationnalisation effective de l'usine des batteries électriques en RDC. Les thèmes développés concernent, entre autres, l'étude de dimensionnement de cette usine pilote ainsi que les différentes variantes techniques

et juridiques avec la création de la zone économique spéciale transfrontalière entre la RDC et la Zambie pour la matérialisation de cette usine. Les experts du Centre africain d'excellence pour l'industrie des batteries et leurs homologues de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique accompagnent ce projet. Pour l'heure, l'espoir est permis, a noté l'un des experts. En l'espace de trois mois depuis le lancement du Centre, il y a eu, par exemple, des discussions sur la formation à courte durée et à moyenne durée, la formation de master et de bacheliers. Toutefois, d'autres métaux seront mis à contribution dans la fabrication des batteries électriques : nickel, lithium et manganèse. La bonne nouvelle est l'agrément de coopération avec les universités zambiennes et des centres de recherche en Allemagne pour la bonne marche du projet.

Laurent Essolomwa

## ELIMINATOIRES MONDIAL DE BASKETBALL

## La RDC bat le Sénégal à Alexandrie

Déjà victorieuse contre le Kenya par forfait, la République démocratique du Congo (RDC) a composé son ticket pour la troisième fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde de basketball en battant le Sénégal à Alexandrie en Egypte.

Les Léopards basketball messieurs se sont imposés, le 2 juillet, devant les Lions de la Teranga du Sénégal par 72 points à 60, en deuxième journée de la deuxième fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde de la spécialité prévue simultanément en Indonésie, aux Philippines et au Japon, en août 2023.

Les joueurs du coach français Thomas Drouot ont été supérieurs dans l'ensemble des quatre quart-temps de la partie, avec une bonne prestation de Christian Lutete, basketteur de Lapuan Korikobrat, club de D1 en Finlande. Mais l'homme du match a été Malela Mutuala d'Orléans (club récemment relégué en D2 en France), qui a éclaboussé la partie de son talent.

Auparavant le 1er juillet, les Léopards l'emportaient par forfait face aux Harambee stars basketball du Kenya (20 points à 0), absents à l'heure du coup d'envoi de

la partie. Initialement prévu à 16h (heure d'Alexandrie), ce match a été décalé à 21h pour permettre à l'équipe kenyane d'être sur le lieu de la compétition, mais elle n'a pas pu venir. Victorieux à deux reprises, les Congolais devaient aborder le troisième match, le 3 juillet, contre les Pharaons d'Egypte, avec détermination.

Avec ces deux victoires dans le groupe D des éliminatoires avec l'Egypte, le Sénégal et le Kenya, la RDC est déjà qualifiée pour la troisième et dernière fenêtre. Notons que dans l'effectif du coach Thomas Drouot, l'on note les absences du jeune Jonathan Kuminga, champion de la NBA avec Golden States Warriors de San Francisco, et de Christian Eyenga d'Urbas Fuenlabrada en D1 Espagne. Autorisé à jouer avec les Léopards par la NBA, le jeune Jonathan Kuminga, qui a séjourné à



EN DUEL AVEC UN SÉNÉGALAIS, LE CONGOLAIS MALELA MUTUALE, HOMME DU MATCH ENTRE LA RDC ET LE SÉNÉGAL, LE 2 JUILLET 2022, À ALEXANDRIE

Kinshasa, ne s'est pas rendu à Alexandrie où il était très attendu, pour des raisons administratives privées. Il semble qu'il n'aurait pas eu son passeport de service.

Les douze Léopards retenus pour cette fenêtre sont donc Malela Mutuale (Orléans, relégué en D2 France), Narcisse Ambanza (Espoir

Fukash/RDC), Christian Lutete (Lapuan Korikobrat/D1 Finlande), Maxi Munanga Shamba (Calais/D4 France), Rodrigue Ebondo (Union sportive El Ansar/D1 Tunisie), Rolly Fula (Jeunesse Club d'Abidjan/D1 Côte d'Ivoire), Patrick Mwamba (Texas-Arlington Mavericks/NCAA-USA),

Henry Pwono (Sparta Bartreng/D1 Luxembourg), Jordan Sakho (Rio Breogan/D1 Espagne), Jonathan Kasibabu (Nantes Hermine/D2 France), Hervé Kabasele (Oviedo Club Baloncesto/D2 Espagne), et Myck Kabongo (Cape Town Tigers/D1 Afrique du Sud).

Martin Engimo

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## MARCHE POINTE-NOIRE-BRAZZAVILLE

# La date de la deuxième édition dévoilée

Après avoir posé les bases du projet l'an dernier, les organisateurs de la marche Pointe-Noire-Brazzaville entendent pérenniser leur concept « Marcher, courir pour la cause » en promettant de lancer, du 19 au 26 novembre prochain, la deuxième édition

« Marcher, courir pour la cause » est organisé en rapport avec le mois de novembre dit celui du diabète. Le défi sportif n'est que l'arbre qui cache la forêt puisque le vrai sujet consiste à sensibiliser la population sur le diabète, à dépister et développer une application lui permettant d'être sensibilisée sur cette maladie afin d'en être moins impactée.

L'événement est un canal pour lever suffisamment de fonds afin de gagner le pari de la sensibilisation et du dépistage du diabète. « Nous sommes en train de procéder à la mise en place de l'association MCPLC pour qu'elle soit déconnectée de l'entreprise, pour que nous ayons une bonne gouvernance dans ce projet. L'idée c'est de demander à chaque Congolais de nous envoyer 100 F CFA sur un compte mobile money pour qu'on

puisse avoir suffisamment des fonds levés, réussir à mettre en place le dépistage et l'application », a déclaré Rodrigue Dinga Mbomi.

« La traversée du Mayombe », un documentaire retraçant le parcours de combattant des marcheurs lors de la première édition et projeté à Canal olympia, est un élément sur lequel les concepteurs du projet se sont appuyés pour intéresser d'autres partenaires. « Ce documentaire était important pour pouvoir matérialiser le projet et

remercier nos partenaires, surtout pour démontrer à la population et aux pouvoirs publics qui nous suivent que c'est possible pour qu'ils nous puissent nous accompagner lors de la prochaine édition », a expliqué le promoteur du projet. Et de poursuivre : « C'est un défi sportif mais le vrai sujet c'est la lutte contre le diabète. Pointe-Noire-Brazzaville c'est l'arbre qui cache la forêt. C'est un défi à la hauteur de la cause et nous sommes les premiers à

vouloir mouiller le maillot pour que nos partenaires nous suivent ».

L'enjeu étant de taille, le promoteur du projet affirme, par ailleurs, s'être rapproché des différentes institutions comme l'Organisation mondiale de la santé, les ministères de la santé et des sports mais également les différents partenaires pour donner plus d'éclat à la prochaine édition. Cette aventure de parcourir près de 500 km à pied à plusieurs étapes est réservée aux sportifs qui courent réguliè-

rement. Elle est motivée par l'envie de gagner le challenge Pointe-Noire -Brazzaville à pied. La meilleure préparation consiste à intégrer le groupe, à travailler et développer sa faculté à courir longtemps et relativement vite pour être prêt. Pour ceux qui n'ont pas l'habitude de faire du sport ou qui en font mais pas à un niveau intensif, la possibilité leur est donnée de tester leur endurance.

« Le plus long voyage commence par le petit pas. Nous avons travaillé et nous nous sommes entraînés jour après jour, nuit après nuit. Nous avons commencé par faire la corniche, Brazzaville-Kinkala, Brazzaville-Ignié. Nous nous sommes entraînés dans le Mayombe. Nous nous sommes dit que nous étions prêts et il fallait tenter », a-t-il commenté.

James Golden Eloué

**« Ce documentaire était important pour pouvoir matérialiser le projet et remercier nos partenaires, surtout pour démontrer à la population et aux pouvoirs publics qui nous suivent que c'est possible pour qu'ils nous puissent nous accompagner lors de la prochaine édition »**

## ENERGIE

# Faire entendre la voix de l'Afrique sur ses besoins

La pauvreté énergétique de l'Afrique est si grande qu'elle devrait être autorisée à utiliser certains de ses réserves de combustibles fossiles pour combler le fossé, a déclaré l'ancienne présidente irlandaise et envoyée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour le climat, Mary Robinson, dans «The Guardian».

L'ancienne envoyée de l'ONU pour le climat affirme que les besoins énergétiques de l'Afrique sont si importants qu'elle devrait pouvoir utiliser largement les combustibles fossiles, contrairement aux pays développés qui doivent cesser leur consommation de gaz le plus rapidement possible, pour éviter la dégradation du climat. Les pays africains devraient être en mesure d'exploiter leurs vastes réserves de gaz naturel malgré le besoin urgent de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre. « L'Afrique essaie de faire entendre sa voix sur ses besoins en énergie juste et équitable, et bien sûr, cela implique une certaine utilisation du gaz comme une transition juste », a déclaré Mary Robinson au «Guardian», dans une interview. Ainsi, les six cents millions de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité et les neuf cents millions qui utilisent la biomasse ou les cuisinières à mazout sale pourraient utiliser le gaz comme alternative moins polluante. « Il doit y avoir une certaine marge de manœuvre pour lutter contre la pauvreté énergétique en Afrique et lui donner une capacité plus rapide à se déplacer », a-t-elle déclaré. Les dirigeants africains présenteront des arguments simi-

lares avant la COP27 à el-Cheikh, en Egypte, en novembre.

Ce qui fera de la question un point focal du sommet de l'ONU sur le climat, considéré comme une chance pour les pays africains d'attirer l'attention mondiale sur leur vulnérabilité à la crise climatique et leur potentiel économique. L'intervention de Mary Robinson risque d'attiser la controverse après les pourparlers préparatoires de l'ONU pour la Cop27, qui ont lieu à Bonn, en Allemagne. Alors que certains soutiennent l'idée que le gaz africain peut être exploité pendant que l'Union européenne et les pays développés trouvent des alterna-

rait difficile de garder ce gaz sur le continent, plutôt que vendu au plus offrant. Le directeur du programme Afrique du groupe de campagne Oil Change International, Thuli Makama, a déclaré : « L'Afrique ne devrait pas subir de pression pour exploiter les réserves de combustibles fossiles afin de servir la communauté internationale face à la guerre non provoquée de la Russie, et l'Afrique n'a pas besoin de développer ces réserves pour répondre à ses besoins d'accès à l'énergie. C'est un mythe que les combustibles fossiles sont bons pour le développement ».

des contraintes d'approvisionnement à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'Afrique possède d'importantes réserves de gaz dans des pays comme le Nigeria, le Mozambique et le Sénégal, mais beaucoup sont encore largement inexploitées. Un argument qu'a fait valoir le ministre égyptien des Finances, Mohamed Maait, à Londres, avertissant les pays riches de ne pas sembler « punir » le monde pauvre et donnant l'exemple du Sénégal, où l'on s'attend à d'importantes découvertes de gaz qui pourraient transformer l'économie, mais qui constitueraient également une vaste « bombe à carbone » du

climatique signifie arrêter le financement, c'est très inquiétant », a déclaré Mohamed Maait. L'Agence internationale de l'énergie a averti qu'aucun nouveau pétrole et gaz ne devraient entrer en service à l'avenir si le monde veut limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° C au-dessus des niveaux préindustriels. «The Guardian» aurait découvert près de deux cents bombes à carbone dont un nombre important en Afrique, représentant des gisements de pétrole et de gaz qui, s'ils étaient exploités, entraîneraient des émissions de gaz à effet de serre allant bien au-delà de 1,5° ou 2°C de chauffage. « Si nous avions fait ce qu'il fallait et investi dans l'énergie propre pour les entreprises africaines à grande échelle, nous serions dans un endroit différent, mais nous ne l'avons pas fait. Et maintenant, nous devons comprendre que les pays africains sont touchés par la crise climatique de manière disproportionnée », a ajouté Mary Robinson, indiquant que les pays européens et les États-Unis, qui dépendent encore fortement des combustibles fossiles, n'avaient aucune base pour conseiller aux pays africains de laisser leurs réserves tranquilles.

Noël Ndong

**« Si nous avions fait ce qu'il fallait et investi dans l'énergie propre pour les entreprises africaines à grande échelle, nous serions dans un endroit différent, mais nous ne l'avons pas fait. Et maintenant, nous devons comprendre que les pays africains sont touchés par la crise climatique de manière disproportionnée »**

tives vertes, d'autres voient une ruée africaine vers le gaz comme une catastrophe potentielle. Avec des prix du gaz élevés et susceptibles de le rester, et avec la plupart des réserves potentielles de l'Afrique détenues ou autorisées par des sociétés étrangères, il se-

**D'importantes découvertes en vue du gaz en Afrique**

Les pays africains sont également mécontents que les pays développés aient exploité leur propre gaz et cherchent maintenant de nouvelles sources en raison de la flambée des prix et

genre qui, si elle était exploitée, entraînerait une hausse des températures dépassant de loin la limite de 1,5°C visée à Glasgow, en Ecosse. « Le Sénégal espérait que cette découverte les aiderait. Maintenant, vous venez de dire que le changement

## COOPÉRATION

# L'administration Biden réitère son engagement économique pour l'Afrique

La présidence de Donald Trump n'ayant guère manifesté un grand intérêt pour le continent africain, l'actuel président démocrate des Etats-Unis, Joe Biden, qui a plaidé dès le début de son mandat pour le renforcement d'un partenariat bilatéral, veut que les choses soient déjà enclenchées sur le terrain. C'est fort de cette volonté affichée que le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et le secrétaire adjoint au Commerce, Don Graves, se sont rendus en Afrique, respectivement en novembre 2021 et en juin dernier.



Le président démocrate des Etats-Unis, Joe Biden

Au cours de chacune de leur visite, les deux hommes d'Etat américains ont souligné la nécessité pour Washington de renforcer ses liens économiques avec les pays africains. L'Afrique est « au centre de la politique étrangère des Etats-Unis », a déclaré au Nigeria le chef de la diplomatie américaine. De son côté, Don Graves, qui s'était rendu en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal, a promis que tout sera fait pour consolider la présence américaine, notamment par le biais du renforcement des

échanges commerciaux avec le continent, actuellement estimé à cinquante milliards de dollars, moins que la Chine, qui les a portés à soixante-quatre milliards. « Les Etats-Unis s'engagent à être un partenaire solidaire dans une démarche de respect mutuel », a indiqué le secrétaire adjoint au Commerce, lors d'un point de presse en ligne. « Il ne s'agit pas de puiser et d'extirper hors de l'Afrique mais d'un partenariat gagnant-gagnant dans lequel nous investissons non seulement dans

les infrastructures, mais aussi dans le capital humain, en veillant à ne pas faire venir notre main-d'œuvre pour faire le travail », a-t-il ajouté. En guise de preuve dans cette démarche, le diplomate américain a rappelé l'accord conclu pour construire des hôpitaux en Côte d'Ivoire ou encore le plan «Power Africa» visant à fournir de l'électricité aux ménages. Don Graves pense que privilégier une approche collaborative de soutien aux initiatives africaines, comme la zone de libre-

échange continentale, est « une vision prometteuse » pour les deux parties. A cela s'ajoutent des actions entreprises dans le cadre de l'Agoa, la loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique.

## Les Etats-Unis devraient éviter d'entrer dans un bras de fer avec la Chine

L'Agoa permet aux pays africains d'exporter leurs produits sur le marché américain sans droits de douane. Ce qui est un outil incontournable dans les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le continent africain. Pour Michael Shurkin, analyste politique au sein de la Rand Corporation, Washington entend certes bâtir un partenariat avec l'Afrique fondé sur le développement, mais il ne devrait pas négliger d'autres secteurs dont celui des matières premières. « Je pense que le covid-19 et la guerre en Ukraine nous ont tous appris l'importance de diversifier nos chaînes d'approvisionnement et de les protéger. Il faut garantir un accès fiable au lithium et autres métaux précieux, et surtout éviter à ce que la Chine n'exerce un monopole sur ces matières », a-t-il relevé.

Pour sa part, Scott Lucas, professeur honoraire à l'université de Birmingham, au Royaume-Uni, met en garde contre une

concurrence avec la Chine.

« Il ne faut pas que les Etats-Unis entrent dans un bras de fer avec la Chine. L'Afrique ne doit pas être un simple pion sur l'échiquier géopolitique. Plus vous agissez ainsi, plus vous rencontrerez des problèmes, car cette façon de faire vous éloignera des préoccupations réelles des communautés », a-t-il déclaré. Evoquant l'actuelle politique étrangère des Etats-Unis, le spécialiste a dit que la démarche de Washington ne doit pas être celle « d'imposer sa propre politique aux pays africains ». « Il n'y a pas un modèle américain unique pour tous. Il faut donc prévoir le développement économique de l'Afrique, mais en même temps laisser aux gouvernements africains la possibilité de développer leurs propres projets », a souligné Scott Lucas.

Selon plusieurs analystes, l'intérêt que portent les Etats-Unis pour l'Afrique est certes reconnu, mais le pays est encore loin de faire concurrence avec la Chine sur le terrain économique-commercial africain. Pour ces derniers, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de ressources naturelles, Pékin a marqué de son empreinte ce continent, se posant en concurrent numéro un des puissances occidentales.

Nestor N'Gampoula

## FRANCE

# Le président Macron dévoile le visage du nouveau gouvernement

En quête d'un nouveau souffle après le revers subi aux élections législatives de juin, le président français a dévoilé lundi la composition du nouveau gouvernement français.

Comme prévu, le remaniement a acté le départ des trois ministres et secrétaires d'Etat battus lors des élections législatives de fin juin - Amélie de Montchalin (Transition écologique), Brigitte Bourguignon (Santé) et Justine Bénin (Mer). Cette dernière est remplacée à son poste par Hervé Berville, député d'origine rwandaise du parti présidentiel. Le portefeuille de Yaël Braun-Pivet (Outre-mer), élue la semaine dernière présidente de l'As-

semblée nationale - première femme à ce poste clé en France -, a lui été confié à l'ancien préfet Jean-François Carenco. Plus inattendu, le ministre délégué chargé de l'Europe, Clément Beaune, quitte le Quai d'Orsay et occupera au sein du nouveau gouvernement le poste de ministre des Transports. Il est remplacé par l'économiste Laurence Boone, qui a assuré lors de la passation de pouvoirs qu'elle comptait contribuer à faire rayonner

l'Europe.

Le poste stratégique de porte-parolat du gouvernement revient à Olivier Véran, ancien ministre de la Santé et ministre sortant des Relations avec le Parlement. Au total, le gouvernement II d'Elisabeth Borne, qui comptait dans sa version provisoire (entre la présidentielle et les législatives), 17 ministres, six ministres délégués et quatre secrétaires d'Etat, compte en son sein désormais 41 membres, dont 20 femmes.

Ce remaniement survient dans un contexte délicat pour Emmanuel Macron, réélu le 24 avril face à l'extrême-droite pour un second quinquennat mais privé de majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le chef de l'Etat, qui avait fait passer ses réformes globalement sans peine, lors de son premier quinquennat, va cette fois-ci devoir nouer des alliances au cas par cas pour tenter de faire passer ses textes phares.

Les Dépêches de Brazzaville

## SIGNATURE D'UN CONTRAT DE COLLABORATION ENTRE L'E<sup>2</sup>C ET CLASS'EXPO

La société Energie Electrique du Congo en sigle E<sup>2</sup>C a choisi de confier la gestion de son image à l'agence Class'expo, spécialisée en Communication Institutionnelle.

Monsieur Bruno Adou Danga directeur général de l'E<sup>2</sup>C, et Madame Paule Sassou Nguesso directrice générale de Class'expo, viennent de signer un partenariat pour sceller cet accord.

Class'expo aura pour missions principales :

- \* d'accompagner l'E<sup>2</sup>C dans la mise en place de ses moyens de communication;



- \* d'asseoir l'identité de l'E<sup>2</sup>C;
- \* de coordonner les actions liées à la qualité des services.



### AVIS DE VENTE

Parcelle de terrain de 414 m<sup>2</sup> située au n°74 bis de la rue Jeanne d'Arc (avec une façade sur l'avenue goudronnée qui mène au rond-point de l'avenue 5 chemins) à Bacongo.

**Contact : Tél. 05 551 00 86**

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

### NÉCROLOGIE



La Direction générale des Dépêches de Brazzaville et son personnel informent les parents, amis et connaissances du décès de Joseph Kinfounia, « Papa Djo » pour les intimes, chauffeur à la retraite, survenu le 28 juin à Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient à Mayanga, au quartier Vouela, après la cité de l'OMS. Référence arrêt Maison-Blanche.

La date des obsèques et les plus amples renseignements concernant le lieu des funérailles vous seront communiqués très prochainement.

# ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

# FALLY IPUPA CONCERT



# 29

## JUILLET

### 17H



## GALERIE NF

POINTE-NOIRE

RÉSERVATION CONFIRMÉE ; TABLE VIP & VVIP

**A PARTIR DU 22 JUIN 2022**

CONTACTS :

+243 05 826 88 54 / 05 886 84 58

05 886 24 82 / 05 508 77 44

ONYCONCO22@GMAIL.COM

## LEGISLATIVES 2022

# Le PCT refuse de participer à la désunion nationale, selon Parfait Iloki

Suite au retrait du candidat du Parti congolais du travail (PCT) à Ouessou 2, Leonidas Mottom Mamoni, par l'administration électorale, le secrétaire permanent de cette formation politique chargé de la Communication et des Technologies de l'information, Parfait Romuald Iloki, a confié aux « Dépêches de Brazzaville » que la direction politique du parti a salué cette décision de l'Etat.

Invité par «Les Dépêches de Brazzaville» à se justifier sur l'affaire Mottom, le chargé de la communication du PCT a relevé que les propos tenus par le candidat de son parti à Ouessou 2 sont de nature à saper l'unité nationale encore fragile. « Je vais vous dire qu'il y a l'acte en lui-même et sa gestion. Avant que l'administration électorale n'agisse, nous avons déjà publié une déclaration dans laquelle nous dénonçons les propos de notre candidat que je n'ai pas envie de rappeler ici », a-t-il déclaré.

Le PCT, a-t-il dit, a fait ainsi preuve de grandeur et d'esprit démocratique en se désolidarisant de son candidat parce que l'affaire commençait à prendre des proportions inquiétantes sur les réseaux sociaux. « Nous saluons l'administration électorale qui a su lire la loi, notamment la Constitution en ses articles 5 et 31 ainsi que la loi électorale », a renchéri Parfait Romuald Iloki.

Répondant à la question sur le risque pris par son parti en procédant au changement de candidat en quelques

jours du vote, il a indiqué qu'entre deux risques, il faut en prendre un. D'ailleurs, a-t-il expliqué, la deuxième circonscription électorale de Ouessou est toujours acquise au PCT. De plus, a-t-il ajouté, la remplaçante du candidat retiré est une femme et on peut s'imaginer la magie de mobilisation et de rassemblement dont dispose la gent féminine.

Conduisant la liste du PCT aux locales dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri, Parfait Romuald Iloki se dit confiant du travail de préparation des potentiels électeurs réalisé par son parti dans cette entité administrative. « On ne peut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Cependant, nous sommes convaincus que sur les quatorze listes des locales, la nôtre est bien cotée. Il en est de même de nos candidats aux législatives dans les deux circonscriptions électorales que compte Djiri, à savoir Antoinette Olou Tielé Gambia et Bersol Exaucé Ibam », a-t-il conclu.

Roger Ngombé



Parfait Romuald Iloki pendant l'un de ses meetings

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## LEGISLATIVES 2022

## Le JEC appelle les journalistes à l'impartialité

L'organisation Journalisme et éthique Congo (JEC) a demandé, lors de la conférence de presse animée par son directeur exécutif, Arsène Séverin Ngouela, le 2 juillet à Brazzaville, aux hommes de médias de respecter l'égalité entre candidats en cette période électorale, quelle que soit leur ligne éditoriale.

Arsène Séverin Ngouela a dit qu'il est reproché aux journalistes une certaine paresse dans l'exécution de leur profession, n'attendant que des invitations des organisateurs d'activités, au lieu de chercher eux-mêmes l'information. En plus, ces derniers refusent de couvrir les activités des candidats qui n'ont pas de moyens financiers. « Je pense que nous pêchons, si nous laissons de côté les activités des candidats de l'opposition qui n'ont pas de moyens. C'est de notre responsabilité, nous qui sommes un pilier de la démocratie, de dire que l'élection au Congo est pluraliste. Il faut bien que les diverses voix figurent dans nos articles », a précisé Arsène Séverin Ngouela, ajoutant que « si on ne le montre pas, qu'on ne l'écrit pas, qu'est ce qui va étayer nos propos pour dire que l'élection a été pluraliste ? » A cet effet, il a interpellé les candidats, surtout ceux qui pensent avoir une certaine puissance parce qu'ils ont de l'argent, pour qu'ils



Le directeur exécutif du JEC, Arsène Séverin Ngouela, entouré de son staff/Adiac

laissent les journalistes accomplir librement leur travail. « Nous demandons à tous les journalistes qui ont été influencés, empêchés de faire leur travail, de remonter l'information auprès de JEC. Nous prendrons position, nous dénoncerons ce candidat

et ce parti politique. Tout le monde doit respecter les règles établies par la loi ; la loi existe, la loi sur la liberté de la presse qui est une partie de la loi électorale, la loi électorale elle-même et la loi sur le pluralisme dans l'audiovisuel congolais. Voilà les instruments

qui guident la pratique du métier dans notre pays. En dehors de cela il n'y en a plus rien », a-t-il souligné à l'endroit des candidats.

Par ailleurs, le directeur exécutif du JEC a rappelé aux professionnels des médias leur rôle de garder et surtout d'afficher leur indé-

pendance, ne jamais la dissimuler, toujours la revendiquer et l'afficher. Dans son propos liminaire, Arsène Séverin Ngouela a demandé aux candidats qui battent campagne de faire de la place aux journalistes, à les laisser accéder à leurs activités et d'en faire un traitement professionnel qui peut ou ne pas rencontrer leur sentiment. « Les candidats et autres acteurs politiques ne peuvent pas empêcher les journalistes à faire leur travail de terrain. Chaque fois qu'un journaliste, en reportage sur le terrain de campagne électorale se fera heurter par un candidat, JEC prendra position », a-t-il conclu.

Précisons que JEC est une organisation professionnelle regroupant des journalistes mais aussi des compétences extérieures, notamment des juristes. Ses missions sont de former les journalistes, les aider à faire leur travail, mais aussi de les protéger dans l'exercice de leur fonction.

Guillaume Ondze

**« Nous demandons à tous les journalistes qui ont été influencés, empêchés de faire leur travail, de remonter l'information auprès de JEC. Nous prendrons position, nous dénoncerons ce candidat et ce parti politique. Tout le monde doit respecter les règles établies par la loi ; la loi existe, la loi sur la liberté de la presse qui est une partie de la loi électorale, la loi électorale elle-même et la loi sur le pluralisme dans l'audiovisuel congolais. Voilà les instruments qui guident la pratique du métier dans notre pays. En dehors de cela il n'y en a plus rien »**

## Jean Lounana Kouta souhaite la réhabilitation du marché Commission

Le candidat du Parti congolais du travail dans la première circonscription électorale de Baongo, Jean Lounana Kouta, a promis de militer pour l'amélioration de l'état du marché Commission ainsi que les conditions de vente.

Jean Lounana Kouta a fait la promesse de multiplier les stratégies pour les bonnes conditions de vie des riverains du marché puis des acteurs de cet espace historique. C'était, en effet, lors d'une rencontre citoyenne qu'il a eue avec les vendeuses dudit marché.

Celui qui se dit avoir une histoire intime avec ce marché a rassuré que le parti qu'il représente ne ménagera aucun effort pour satisfaire la population de Baongo, comme d'habitude. « Les mamans du marché nous aurons rassuré qu'elles ont adhéré à notre vision. J'ai grandi dans ce marché qui n'existait que le soir, à l'époque. J'ai une histoire avec ce quartier et nous allons plaider pour que tous les maux qui minent ce marché soient résolus. Cela permettra aux habitants de circuler et vivre paisiblement », a indiqué Jean Lounana Kouta.

Juste après l'échange avec les vendeuses, celui qui a été déjà député dans cette circonscription a visité tous les coins et recoins du marché Commission pour observer son niveau de dégradation.

Les vendeuses ont, pour leur part, indiqué que ce candidat qui est en même temps leur fils et frère ne devra pas s'inquiéter puisqu'elles le soutiendront toujours.



Jean Lounana Kouta visitant le marché Commission/Adiac

Rude Ngoma

## CONSOMMATION

# La société civile réclame un meilleur suivi de l'exonération des taxes sur les produits agricoles

Dans son plan de résilience économique face aux risques de crise alimentaire, approuvé récemment, le gouvernement a annoncé la défiscalisation des intrants, équipements et accessoires des filières agro-pastorales et halieutiques.

Préoccupé par la flambée des prix des produits alimentaires, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (OCDC) a appelé les autorités à adopter des textes d'application et à impliquer toutes les parties prenantes

Pour l'OCDC, le plan de résilience du gouvernement nécessite d'autres mesures pour répondre efficacement à la flambée constatée des prix des denrées alimentaires et à la perspective d'une crise alimentaire. Les mesures proposées dans ce plan pourront être efficaces si leur mise en œuvre est suivie d'un encadrement spécifique, a estimé Mermans Babounga Ngondo, le secrétaire exécutif de cet observatoire.

Le statu quo observé sur la faisabilité de ces mesures, a-t-il ajouté, laisse à supposer une connivence entre les mandataires de l'Etat chargés d'implémenter ces mesures et les professionnels (les commerçants importateurs). Concernant l'exonération sur les intrants agropastoraux et halieutiques sur toute l'étendue du territoire national, l'OCDC a insisté sur le suivi en vue de la suppression des frais de péage durant les douze mois à la charge du budget de l'Etat.

« La libre circulation des véhicules transportant les denrées alimentaires, intrants agropastoraux et halieutiques sur les routes à péages ne sera effective que si le ministère concerné prend un texte d'application et le vulgarise



**« La libre circulation des véhicules transportant les denrées alimentaires, intrants agropastoraux et halieutiques sur les routes à péages ne sera effective que si le ministère concerné prend un texte d'application et le vulgarise aux usagers. C'est à ce prix que les transporteurs locaux jouiront de cette mesure. Les consommateurs continuent aussi d'attendre les textes sur le blocage des prix et sur la liste des produits de première nécessité afin d'éviter de gérer les questions liées à l'inflation de manière conjoncturelle »**

aux usagers. C'est à ce prix que les transporteurs locaux jouiront de cette mesure. Les

consommateurs continuent aussi d'attendre les textes sur le blocage des prix et sur la

liste des produits de première nécessité afin d'éviter de gérer les questions liées à l'inflation

de manière conjoncturelle », a indiqué Mermans Babounga Ngondo.

Pour mémoire, le plan de résilience du gouvernement s'étend sur la période 2022-2023 dans cinq secteurs essentiels. Les allègements fiscaux prévus par les autorités sont destinés à atténuer l'inflation galopante, ainsi que la rareté perceptible des produits alimentaires dans le pays. Le décret pris le 29 juin dernier a fixé d'autres actions urgentes telles que le soutien aux producteurs agricoles et éleveurs nationaux structurés de manière à augmenter leur production, la stabilisation des prix des produits alimentaires et agricoles essentiels, l'appui aux producteurs locaux et l'application rigoureuse des mesures administratives, fiscales et parafiscales.

L'exécutif a annoncé un fonds de 171,205 milliards de francs CFA afin de supporter les charges définies dans le plan de résilience, soit 46,645 milliards de francs CFA envisagés pour les mesures d'application immédiate, celle des mesures à court terme (72,655 milliards de francs CFA), les actions à moyen terme (51,905 milliards de francs CFA).

**Fiacre Kombo**

## ARTISANAT

# La production locale à l'honneur

Une exposition-vente est organisée du 4 juillet au 3 septembre à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Au cours de cet événement, plusieurs produits locaux « made in Congo » seront mis en exergue en vue de valoriser la créativité et le savoir-faire local.

L'initiative du collectif Africashop permettra de valoriser la production locale et sensibiliser la population à la consommation des produits fabriqués au Congo. Pendant deux mois, une panoplie d'articles de divers domaines à savoir : le cosmétique, l'agro-alimentaire, le textile en passant par l'artisanat sera présenté au public. Aussi, ce rendez-vous permettra non seulement d'apprécier l'intelligence créative congolaise, mais également aux exposants de mettre en avant leurs réalisations. Selon les organisateurs, la « fête des produits locaux » est l'occasion pour les acteurs dudit secteur de se rencontrer ; rendre visibles les marques locales ; de créer de

nouvelles opportunités d'affaires et enfin de promouvoir le contenu fait-main.

« C'est un combat visant la visibilité de nos produits. A cela s'ajoute la sensibilisation de la population à la consommation de ces derniers. A travers ce genre d'initiative nous poussons nos producteurs à la rencontre des potentiels clients en vue de faire connaître nos différents produits et les vendre si possible car, cela permettra d'amortir leur investissement et de le rentabiliser. Pour cet événement qui se tient plus précisément à l'aéroport de Maya-Maya, une vingtaine d'exposants sera présent »,



Des articles exposés/Adiac

a indiqué Séraphine Ekoa, promotrice d'Africadvice. « Notre collectif envisage de pérenniser cette initiative tous les deux à trois mois. La fête de produits locaux est une marque qui va se développer. En septembre prochain nous organiserons la foire de la rentrée scolaire. Nous voulons toucher le public en vue de les inciter à la consommation des produits locaux », a-t-elle ajouté.

Figurant parmi les exposants, Carole Marina, manager de Rina's chips, entreprise spécialisée dans

la transformation alimentaire plus précisément à la fabrication des macaronis en chips, a salué l'initiative. Elle a de ce fait invité les congolais à consommer ce qui est local et bio, pour leur bonne santé.

« Cette idée de foire est une bonne initiative pour la visibilité de nos produits. Un entrepreneur est celui qui crée, fait connaître, fait aimer son produit. On peut bien faire les foires, mais s'il n'y a pas une sensibilisation ou une communication, l'objectif attendu ne sera pas atteint. » a déclaré Marina.

A Marie-Zoé Pulchérie Biyamou, responsable de la marque MZA-crédation de renchérir : « Auparavant l'artisanat n'était pas mis en avant au Congo, grâce aux initiatives comme celle-ci, les gens s'y intéressent un peu plus. Aux entrepreneurs qui hésitent à se lancer, la peur ne doit pas les freiner car le métier d'entrepreneuriat demande beaucoup de courage et de volonté afin de vendre, faire connaître et valoriser ses œuvres. »

**Gloria Imelda Lossele**

## PHÉNOMÈNE «BÉBÉS NOIRS»

# Le Conseil économique suggère à l'Etat la restauration des centres de rééducation juvénile

L'institution consultative a formulé, le 1<sup>er</sup> juillet à Brazzaville, au terme de sa troisième session ordinaire, plusieurs recommandations dont la restauration des centres de prise en charge ou de rééducation, notamment celui de Louvakou et autres.

La suggestion émise à l'Etat fait suite à l'examen par les conseillers du dossier relatif à la délinquance juvénile dans les centres urbains du Congo. Outre la restauration des centres de rééducation juvénile, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) souhaite aussi l'activation des approches psychologique et sociologique et le renforcement de l'arsenal juridique ou législatif dont la loi Portella et autres. En effet, le CESE relève, dans son rapport que les «bébés noirs» désignent des gangs d'adolescents violents qui agressent, au moyen des armes blanches, les paisibles citoyens. Il notifie que ce phénomène est «*actuellement un véritable problème social et de sécurité publique*».

Au terme de l'examen du rapport et avis de proposition de la commission des affaires sociales, le CESE ajoute que l'Etat devrait

organiser des rencontres citoyennes sur le phénomène «bébés noirs» pour tenter de l'endiguer sur le territoire national. Selon plusieurs personnes interrogées sur ce dossier, des cas de morts occasionnés par ce phénomène sont enregistrés dans les grandes villes du pays.

Le CESE relève que le phénomène «bébés noirs» est apparu en novembre 2013 suite à l'opération «Liko-fi» ou «Coup de poing», initiée en République démocratique du Congo. Des groupes d'enfants appelés «Kulunas» traversèrent alors le fleuve Congo pour s'installer à Brazzaville, et plus tard à Pointe-Noire, en 2016. A Brazzaville et dans les autres villes du pays, les «Kulunas» ont constitué des réseaux de banditisme locaux qui ont pris relais.

### Pertinentes suggestions pour l'écologie

Par ailleurs, la commission

des affaires environnementales de cette assemblée consultative conseille aux pouvoirs publics d'évaluer, d'accompagner et de vulgariser le financement additionnel dans le cadre de la consommation en bois de chauffe et en charbon de bois ainsi que de leurs impacts sur les éco-

### « actuellement un véritable problème social et de sécurité publique ».

systemes terrestres et la santé humaine.

La commission des affaires environnementales du CESE a notifié plusieurs menaces : environnementales, sanitaires, réduction de la pression sur les forêts naturelles et autres. Ainsi donc, l'assemblée consultative recommande à l'Etat de mettre à sa disposition le bilan de la Journée na-

tionale de l'arbre, instituée il y a trente-cinq ans. Le CESE demande également à l'Etat d'évaluer le Programme national d'afforestation et de reboisement, de prévenir dans les budgets des éditions des journées nationales de l'arbre une ligne dédiée aux collectivités locales chargées de l'entretien et du suivi des espaces boisées où reboisées.

Le CESE préconise d'initier des opérations de recherche afin de déterminer le niveau de la mortalité résultant de l'utilisation domestique du bois-énergie et d'accélérer la mise en œuvre d'un plan d'énergie domestique ou d'un schéma directeur d'approvisionnement en bois-énergie. Il recommande de diversifier les sources d'énergie domestique en milieu rural et urbain par la diffusion des technologies performantes et appropriées de l'économie de bois-énergie et par

la substitution d'autres combustibles comme le gaz butane. Il demande également à l'Etat de promouvoir de nouvelles techniques de transferts de technologie qui permettent de limiter les pertes énergétiques dans la transformation du bois en charbon afin de parvenir à une amélioration du taux de carbonisation.

### Secteur touristique

En outre, le CESE recommande à l'Etat d'inscrire 15% du budget au profit du secteur du tourisme pour le rendre plus dynamique et attractif afin de relever les défis structurels. Selon cette institution, il importe de garantir le financement de ce secteur par le biais de l'Etat du point de vue de l'épargne nationale, en instaurant la rigueur dans la gestion et susciter pour attirer les capitaux étrangers en privilégiant le partenariat public-privé.

Fortuné Ibara

## L'UE promet d'accompagner le Congo

Lors d'un échange avec le haut-commissaire à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, a exprimé le souhait d'apporter l'expérience des pays de cette union au Congo. Les deux parties se sont accordées sur la mise en œuvre d'une politique susceptible de mettre fin au banditisme en République du Congo.

«*Nous allons mobiliser les capacités européennes pour aider le haut-commissaire et son équipe*», a expliqué Giacomo Durazzo, dans le but de faciliter l'encadrement de la jeunesse désœuvrée en vue de la réduction de la délinquance juvénile.

Le diplomate européen, qui a loué la qualité des échanges avec le haut-commissaire Adolphe Mbou-Maba, s'est imprégné des missions et différentes initiatives engagées par sa structure.

Rude Ngoma



Les deux parties lors de l'entretien/Adiac



**DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE**  
**COMMUNE DE POINTE-NOIRE**  
**CABINET**  
**EQUIPE-PAYS-PPAB**  
**CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT**

**Avis de recrutement des services de consultance pour l'opérationnalisation du Programme Participatif d'Amélioration des bidonvilles de Pointe-Noire.**  
**ADR\_n°001\_CT/PPAB\_2022**

La Mairie de Pointe Noire en République du Congo et l'ONU-Habitat, ont signé le 18 juillet 2021 l'Accord de Coopération pour la mise en œuvre du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB). A cet effet, ONU-Habitat collabore avec le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies pour soutenir les projets, programmes et initiatives d'urbanisation durable et de promotion immobilière au Congo.

Ce programme qui se met en œuvre, grâce au soutien financier de la Commission Européenne et au plaidoyer politique du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est à son troisième cycle de mise en œuvre (2017-2021).

Le Comité Technique du PPAB, qui est l'organe de Coordination Technique d'exécution pour le compte de la Mairie de Pointe-Noire et du Gouvernement a le plaisir de partager avec vous par la présente, l'ouverture des services de consultance nationale en vue de la conduite des prestations intellectuelles.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel à candidature, sont priés de bien vouloir visiter le site de la Mairie de Pointe-Noire pour télécharger les termes de références. Les postes disponibles sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Postes	Durée de prestation
Assistant(e) administratif (ve) financier (e) pour le Programme Participatif Amélioration des Bidonvilles	90 jours
Consultant (e) pour l'élaboration de la Stratégie et Plan d'action de Communication du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles	60 jours
Consultant (e) pour l'élaboration d'une Stratégie de Mobilisation des ressources, des Partenaires Techniques Financier et Opérateurs économiques locales pour l'Amélioration participatif des Bidonvilles de Pointe-Noire.	60 jours
Consultant (e) chargé (e) juriste pour l'institutionnalisation post PPAB en direction chargée de l'Amélioration des Bidonvilles et au soutien des communautés vulnérables résidentes dans les quartiers précaires.	45 jours

Les termes de référence de la mission sont disponibles à travers le lien suivant : <https://mairiepointenoire.cg/>

Les Soumissions de dossier de candidature devront être faites aux adresses indiqués ci-dessous au plus tard le 12 Juillet 2022 à 14h30. Les dépôts électroniques ne seront considérés que par le dépôt physique du dossier sous pli fermé. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

**CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT.**  
**17 Avenu Mayombe, Maison d'arrêt Pointe-Noire, République du Congo.**  
**Tel. : +242 06 690 50 94/055633400**  
**E-mail : mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com**

Fait à Pointe-Noire, le 25 JUIN 2022

**Jean Jacques DIELLA**  
 Coordonnateur Technique



Ministère du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antiva leurs dans l'administration publique

**TITRE DU !POSTE: DIRECTEUR GENERAL**

**Mission:**  
 Il est chargé de la gestion et de l'application de la politique générale de l'ARMP sous le contrôle du Conseil de Régulation à qui il rend compte de sa gestion.

**Principales tâches et responsabilités:**

**Le Directeur Général :**

- assure la gestion technique, administrative, budgétaire et financière;
- recrute et nomme les membres du personnel;
- représente l'ARMP dans tous les actes de la vie civile et en justice;
- exécute, sous le contrôle du Conseil de Régulation, toute mission relevant des compétences générales de l'ARMP;
- propose de diligenter les enquêtes, contrôles et audits sur l'application de la réglementation;
- assure la préparation technique des dossiers à soumettre au Conseil de Régulation, prépare ses délibérations, assiste à ses réunions et exécute ses décisions;
- élabore et soumet au Conseil de régulation le programme de travail budgétaire annuel et le budget de l'ARMP et en assure l'exécution sur décision dudit Conseil.

**Aptitudes requises:**

- Capacités managériales;
- Capacités à travailler en équipe et sous pression;
- Esprit d'initiative;
- Intégrité, éthique et discrétion.

**Expérience et qualifications :**

- Nationalité Congolaise;
- Titulaire d'un Bac+ 5 au moins
- Expérience professionnelle de 15 ans au moins à des postes de direction, dans l'Administration publique, les entreprises privées ou les projets financés par les partenaires techniques et financiers;
- Expérience des procédures de passation des marchés selon les procédures des partenaires techniques et-financiers (BAD, Banque mondiale, UE, AFD);
- Connaissance approfondie des aspects juridiques, techniques et économiques de la commande publique (marchés publics, contrats de partenariat public-privé)
- Pratique et parfaite maîtrise des procédures et techniques liées à la passation et l'exécution des marchés publics
- Bonne connaissance de l'environnement international des marchés publics, notamment des réglementations et pratiques internationales en la matière
- Bonne expérience administrative
- La pratique de l'anglais serait un atout.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV détaillé à l'adresse ci-dessous:

Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antiva leurs dans l'administration publique.  
 Siège: Bd SASSOUN'GUESSO-Immeuble ex-ARMP-  
 E-mail: secretariat@controle-etat.gouv.cg  
 Tel. : +242 06 716.20.20.

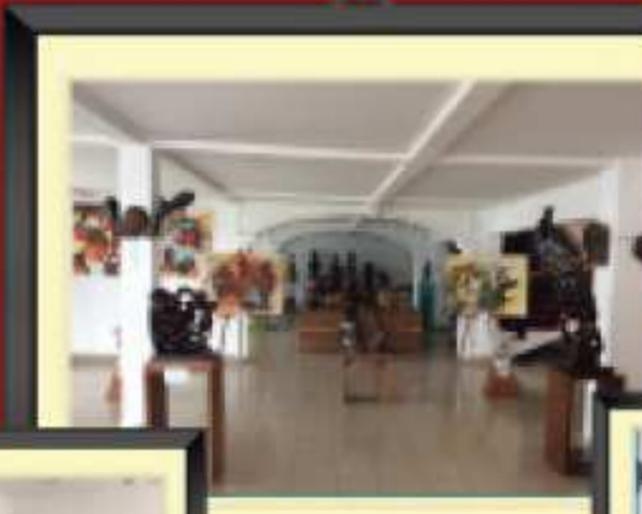
# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES**    **PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES**    **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,**  
 de la **Tradition**  
 à la **Modernité**






Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (Mpolo) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



## COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

## La 34e édition de la compétition reportée

Le président de la Confédération africaine de football(CAF), Patrice Motsepé, a annoncé le 3 juillet que la 34e édition de la Coupe d'Afrique des nations(CAN), initialement prévue du 23 juin au 23 juillet 2023, aura désormais lieu entre janvier et février 2024 à cause « des conditions climatiques ».

La CAF estime que les retards dans les travaux au niveau des installations et les mauvaises conditions climatiques ne permettront pas un bon déroulement de la grande messe du football africain. Au terme de la réunion exécutive de la CAF, qui a acté cette décision à Rabat, le pays organisateur, Côte d'Ivoire, a été maintenu.

Selon plusieurs sources, ce changement de planning a été décrété en raison du retard constaté dans la préparation par le pays hôte. Les fortes pluies qui arrosent souvent le pays en début d'année constituent un handicap pour la compétition. « Je dois vous dire que je suis tellement fier du bon travail réalisé par la Côte d'Ivoire, avec d'excellents progrès. Le principal problème ici, c'est fondamentalement la pluie, le climat. C'est la raison pour laquelle le comité exécutif de la CAF a décidé de déplacer la CAN en Côte d'Ivoire en janvier/février 2024. Je pense que cette compétition sera spéciale », a signifié Patrice Motsepé.



Quelques acteurs du football continental s'interrogent vraiment sur les vraies raisons de revirement puisque, d'après eux, le climat en terre ivoirienne était connu de

tous dès l'attribution de l'organisation il y a de cela plusieurs années.

Vingt-et-quatre équipes participeront à la compétition qui se déroulera sur six stades

dans cinq villes. Au total, cinquante-deux matchs seront disputés. La phase éliminatoire se poursuit. Dans les différents groupes, les sélections ont déjà disputé leur deuxième match.

Logé dans le groupe G, le Congo est actuellement 2e avec 3 points derrière le Mali(6points). Pour l'instant, il est suivi par la Gambie puis le Soudan du Sud. Le 19 septembre, dans le cadre de la 3e journée, les Diables rouges recevront les Soudanais avant d'aller défer la même équipe, le 27 septembre. L'avant dernière journée, le 20 mars 2023, la sélection congolaise va recevoir le Mali. Elle bouclera les éliminatoires le 28 mars en Gambie.

Notons que c'est la deuxième fois de suite que le tournoi phare du continent africain est retardé. Cela s'était déjà produit avec l'édition précédente au Cameroun. Mais, à l'époque, c'était essentiellement à cause de la Covid-19.

Rude Ngoma

## PROMOTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## L'agence Noblesse communication place les artistes à l'international

Avec pour principal objectif de faire la promotion de la parole de Dieu par la musique chrétienne et aussi des autres genres musicaux, l'agence Noblesse communication, que dirige Brel Nguimbi, s'impose peu à peu par le professionnalisme et le savoir-faire de ses agents. Manager discret et modeste, il partage sa vision, ses projets et ses ambitions dans l'entretien accordé aux « Dépêches de Brazzaville ».

Agence de communication, de marketing, de management, de post-production d'artistes et aussi cadre idéal d'expression des chantres et autres adeptes de la chanson chrétienne, Noblesse communication impose aussi son empreinte par la promotion de jeunes talents et la vulgarisation de leurs produits à l'échelle mondiale, en veillant sur le respect des standards et des normes internationales. « Plusieurs autres services sont offerts par cette agence : élaboration et suivi des plans de leur carrière d'artistes, management artistique, conseil en image, enregistrement audio, réalisation des clips vidéo, mariages, anniversaires... », a dit Brel Nguimbi. « L'Agence fait aussi la promotion et le marketing en ligne, l'enregistrement live des divers événements (séminaires, cultes...), l'organisation des concerts, la sonorisation des événements, la logistique événementielle, la réalisation des publicités sans oublier les cours de musique (piano, guitare, batterie...) dispensés à tout passionné de musique », a-t-il ajouté.

Animée par le désir de propulser les artistes sur le plan mondial, Noblesse communication, grâce au dynamisme de ses agents, booste la carrière des jeunes artistes qu'elle place à l'international à travers par les play lists, clips vidéos sur Trace Gospel, Trace Africa, Trace Urbain, Trace Kitoko, mais aussi les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) et sur les chaînes de télévision locales au Congo, en République démocratique du Congo, en Côte D'ivoire, au Cameroun, au Gabon, en République centrafricaine, en Guinée, au Nigeria, au Rwanda. « La communication est la clé qui ouvre les portes du bonheur », aime répéter Brel Nguimbi.

Contacts :

nguimbib70@gmail.com

Noblesscommunication@gmail.com

talianeclavier@gmail.com

+242044497860 /+242044497860/

Hervé Brice Mampouya

## JUDO

## Un club de formation lancé à la Maison russe

Le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, Me Francis Ata, a signé, le 2 juillet à Brazzaville, un protocole d'accord avec la directrice du Centre culturel russe, Maria Fakhrutdinova, pour le lancement d'un club de judo.



Les deux signataires du protocole d'accord/Adiac

Faisant partie des disciplines sportives les plus pratiquées au Congo, le judo poursuit son expansion à travers la politique de vulgarisation lancée par le bureau exécutif national.

Le judo club de la Maison russe a reçu le quitus de la fédération et devrait désormais former les enfants et adultes tous les lundis, mercredis et vendredis, les après-midis, sur le code moral du judo et les différentes techniques de cet art martial.

Ce protocole d'accord stipule que les deux parties devraient mutualiser les efforts afin de développer ce nouvel espace de formation qui se trouve dans l'enceinte de la Maison russe.

Selon Me Francis Ata, ce nouveau dojo qui recevra tout le monde, sans discrimination, s'inscrit dans le programme de la fédération. C'est, en effet, l'un des axes prioritaires du bureau exécutif, notamment la promotion et la vulgarisation de ce sport

de combat sur toute l'étendue du territoire national, ainsi que la formation des acteurs.

Pour sa part, la directrice de la Maison russe a rappelé que le Judo est beaucoup pratiqué en Russie, surtout par le président de ce pays, Vladimir Poutine.

Depuis quelques temps, la Maison russe a non seulement ouvert ses portes à un public plus large mais a touché des secteurs plus diversifiés.

Rude Ngoma

## LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

## Les agents de la force publique ont accompli leur devoir civique

Policiers, militaires et gendarmes ont répondu présent, le 4 juillet, en allant voter massivement leurs candidats aux élections législatives et locales. Pour Brazzaville, ils ont pris d'assaut, dès 7 heures, les soixante sites répartis à travers les neuf arrondissements.

De Madibou à Djiri, en passant par Makélékélé, Bacongo, Poto-Poto, Mougali, Ouenzé, Talangai et Mfilou, l'administration électorale a ouvert les bureaux de vote pour permettre aux éléments de la force publique d'accomplir leur devoir par anticipation. En dépit de quelques faiblesses constatées dans l'organisation dans certains bureaux, la Commission nationale électorale indépendante se veut rassurante. « *Tout se passe bien. En matière électorale, il y a toujours quelques velléités de réclamations que nous enregistrons. Nous écoutons les candidats, parfois les électeurs qui viennent à nous et également l'opinion. Nous allons capitaliser tout cela pour améliorer notre niveau d'organisation du point de vue de la capacité des personnes affectées dans les bureaux de vote et celles nommées dans les commissions locales afin de les gérer* », a déclaré le président de la CNEI, Henri Bouka, après avoir visité quelques bureaux en compagnie du directeur de cabinet du ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local.



Selon le président de la CNEI, le vote par anticipation a l'extraordinaire vertu de donner aux organisateurs l'opportunité de tester leur dispositif électoral, notamment s'il est prêt et conforme. « *À tout point de vue en ce qui concerne le professionnalisme des personnels électo-*

*Les électeurs vérifiant leurs noms sur les listes/Adiac raux, le matériel est disponible ; concernant tous les documents électoraux, nous venons-là de faire un réel test sur ce qui va arriver demain. Nous avons encore quatre jours pour remédier aux faiblesses que nous avons pu constater. Dans l'ensemble, le vote des éléments de la force publique qui ne concerne qu'en-*

*viron 0, 17% du corps électoral global s'est bien déroulé* », a-t-il poursuivi.

## Le scrutin reporté dans certaines localités

Henri Bouka a, par ailleurs, annoncé qu'en raison des difficultés d'accès, le vote n'a pas pu se dérouler dans trois à quatre localités. Il s'agit, entre autres, de Mbomo et Mbama, dans le département de la Cuvette\_Ouest où le corps électoral oscille entre dix et vingt électeurs. « *Nous sommes en train de voir avec le gouvernement si on peut les faire voter demain. Ce sont des effectifs tout à fait marginaux mais nous les faisons voter* », a-t-il assuré.

Notons que si les observateurs tant nationaux qu'internationaux étaient moins présents dans les bureaux de vote, la CNEI s'est félicitée d'avoir trouvé plus de quinze à vingt délégués des candidats et listes de candidats au niveau des bureaux de vote. « *C'est l'adhésion des Congolais à notre processus démocratique qui s'exprime par l'organisation des élections* », a lâché Henri Bouka.

Parfait Wilfried Douniam

## CRISE DU JUDO

## Le ministère des sports tranche



Me Francis Ata lors d'une activité de la Fédération Adiac

Dans une correspondance destinée au président de la Fédération internationale de judo (FIJ), le ministre des Sports, Hugues Ngouélongdélé, a rappelé qu'il n'est plus nécessaire d'alimenter la confusion, car « *il n'existe pas deux fédérations de judo au Congo, mais une et une seule, délégataire du service public, dont le bureau national est issu de l'assemblée générale électorale du*

*4 septembre 2021, ayant porté à sa tête M. Ata Asiokarah Neyl Francis* ».

Selon lui, la FIJ qui a pour missions, entre autres, d'assurer le développement du judo, devrait militer aux côtés des structures compétentes. Elle devrait aussi prendre en compte les résultats issus de l'élection du 4 septembre, dont le procès-verbal lui a été transmis par le Comité national olympique et sportif congolais, conformément à la charte olympique.

Le ministre des Sports a, en même temps, expliqué la genèse du conflit de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, avant de détailler les différents efforts fournis par le Congo et ses partenaires. Dans le même courrier, Hugues Ngouélongdélé a signifié que ses décisions sont fondées sur les textes en vigueur.

Rude Ngoma

## DANSE

Lancement des préparatifs de la 8<sup>e</sup> édition de « Boya kobinax »

En prélude à l'édition 2022 de la Rencontre internationale de danse et de musique de Brazzaville « Boya kobina », l'espace Baning'Art invite les artistes nationaux et internationaux évoluant dans l'univers de la danse à s'inscrire, au plus tard le 31 juillet, en vue de participer à l'événement.

Comme lors de chaque édition du festival « Boya kobina », l'appel à candidatures vise à réceptionner, analyser et sélectionner la crème des meilleures propositions soumises par les artistes qui auront postulé. L'appel est particulièrement ouvert aux danseurs, chorégraphes et performeurs. Pour candidater, plusieurs critères s'imposent aux artistes, entre autres, être artiste profession-

nel, proposer un spectacle d'au moins de deux ans et ne pas avoir déjà été programmé aux éditions précédentes du festival avec la même création. Par ailleurs, les artistes doivent faire parvenir quelques éléments aux organisateurs pour leur candidature, comme le dossier complet du spectacle ou de la performance ; le lien vidéo du spectacle ou de la performance ; les photos du

spectacle ou de la performance ; ainsi que la fiche technique. Pour plus de détails concernant l'appel à candidatures à cette huitième édition du festival Boya kobina, les artistes peuvent contacter l'espace Baning'Art via sa page Facebook. Notons que « Boya kobina » c'est notamment des spectacles, des ateliers et formations. Pour l'heure, les organisateurs du festival n'ont pas encore dévoilé la date de sa tenue. Toutefois, le rendez-vous aura lieu comme à l'accoutumée à Brazzaville, proprement dit entre le quartier Kombé, au siège de l'espace Baning'Art, et l'Institut français du Congo. L'année dernière, le festival a connu la participation du Congo, pays hôte, de la République démocratique du Congo et de la France. Il est donc à espérer également, cette année, la participation d'artistes de divers horizons.

Implanté dans le quartier Kombé, à 17 km au sud de Brazzaville, l'espace Baning'Art est porté par le chorégraphe congolais Delavallet Bidiefono depuis 2014. Il est le premier lieu dédié à la danse contemporaine au Congo.

Merveille Atipo

APPEL A CANDIDATURE  
FESTIVAL  
BOYA KOBINA  
8EME ÉDITION

